

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ ET DES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT ET LA NATURE

Arrêté du 2 décembre 2025 relatif aux emballages de produits utilisés par les ménages et/ou les professionnels et relevant des 4° et 5° du III de l'article R. 543-43 du code de l'environnement

NOR : TECP2524645A

Publics concernés : les producteurs (fabricants, importateurs, distributeurs) de produits emballés consommés ou utilisés par les professionnels, les organismes collectifs candidats à l'agrément pour exercer les activités d'éco-organisme ou d'organisme coordonnateur de la filière des déchets d'emballages professionnels, les collectivités territoriales en charge de la gestion des déchets, les acteurs du réemploi, les opérateurs de gestion de déchets, les producteurs de produits commercialisés dans des emballages consommés ou utilisés par les ménages, les éco-organismes collectifs agréés ou candidats à l'agrément pour la filière à responsabilité élargie des emballages ménagers.

Objet : la mise en œuvre de la filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) d'emballages de produits consommés ou utilisés par des professionnels, prévue par la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, nécessite de définir les emballages concernés par cette nouvelle filière. Le présent arrêté définit les caractéristiques des emballages professionnels, c'est-à-dire les emballages considérés comme destinés spécifiquement aux professionnels, et des emballages ménagers, c'est-à-dire les emballages de produits consommés ou utilisés par les ménages.

Entrée en vigueur : l'arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Application : cet arrêté est pris pour l'application des I et II de l'article L. 541-10.

Le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature, chargé de la transition écologique,

Vu le règlement européen n° 2025/40 du 19/12/24 relative aux emballages et aux déchets d'emballages, modifiant le règlement (UE) n° 2019/1020 et la directive (UE) n° 2019/904, et abrogeant la directive 94/62/CE ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 541-10, L. 541-10-1 (1° et 2°), L. 541-10-18, R. 541-350, R. 543-42, et R. 543-43, R. 543-53 à R. 543-66 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2023 portant cahier des charges des éco-organismes et des systèmes individuels de la filière à responsabilité élargie des producteurs des emballages ménagers, des imprimés papiers et des papiers à usage graphique ;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 11 septembre 2025 ;

Vu l'avis de la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs en date du 18 septembre 2025 ;

Vu les observations formulées lors de la consultation du public réalisée du 2 septembre 2025 au 23 septembre 2025 en application de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les emballages définis au I de l'article R. 543-43 sont soit des emballages ménagers, soit des emballages professionnels, respectivement définis au 4° et au 5° du III de l'article R. 543-43. Ils sont répartis selon les règles énumérées aux I, II et III du présent article.

Ces règles de répartitions ne s'appliquent pas :

- aux emballages et déchets d'emballages d'huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles qui sont régis par la section 3 du chapitre III du titre IV du livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement ;
- aux emballages et déchet d'emballages de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement qui sont régis par la section 14 du même chapitre ;
- aux emballages et déchets d'emballages des produits ou matériaux de construction du secteur du bâtiment qui sont régis par la section 19 du même chapitre ;
- aux bouteilles rechargeables de gaz destinées à un usage non professionnel qui sont régis par la section 16 du même chapitre ;

– aux emballages et déchets d'emballages du secteur de l'agrofouriture pour lesquels un organisme remplit les obligations de responsabilité élargie du producteur conformément à un accord conclu avec le ministre chargé de l'environnement avant le 31 décembre 2019 et tant que cet accord est renouvelé. Les clauses de cet accord valent cahier des charges au sens du II de l'article L. 541-10.

I. – Relèvent du 5° du III de l'article R. 543-43 du présent code :

1° Les emballages suivants : grand récipient vrac, cagette de plus de 15 litres, caisse plastique de plus de 15 litres, caisse-marée, bac gastronome, grand récipient vrac souple, octabin, fût de plus de 29 litres, jerrican de plus de 29 litres, bidon de plus de 29 litres, seau de plus de 29 litres, publicité sur le lieu de vente ayant une fonction d'emballage ; palettes et éléments de palettisation ;

2° Les emballages de transport tels que définis au 3° du II de l'article R. 543-43 du présent code, à l'exception des emballages de transport emballant des produits vendus par le biais de site de commerce en ligne s'adressant aux ménages ;

3° Les emballages groupés tels que définis au 2° du II du même article du présent code, à l'exception des emballages permettant de regrouper et vendre en pack des produits emballés pouvant également être délottés au point de vente pour être vendus individuellement ;

4° Les emballages de vente tels que définis au 1° du II de l'article R. 543-43 du présent code dès lors que les produits qu'ils emballent sont conçus pour l'usage exclusif de professionnels et qu'ils ne sont pas commercialisés auprès des ménages par l'ensemble des metteurs en marché de ce produit ;

5° Les emballages en verre des domaines médical et vétérinaire conçus spécifiquement pour usage en centre hospitalier, laboratoire, établissement de soins vétérinaires et élevage professionnel.

II. – Relèvent du 4° du III. de l'article R. 543-43 du présent code :

1° Les emballages de service, y compris les gobelets de boissons des distributeurs automatiques, entendus comme des emballages conçus et prévus pour être rempli au point de vente afin de vendre un produit ;

2° Les emballages de transport utilisés pour la vente et le commerce en ligne emballant des produits vendus par le biais de site de commerce en ligne s'adressant aux ménages ;

3° Les emballages permettant de regrouper et vendre en pack des produits emballés pouvant également être délottés au point de vente pour être vendus individuellement ;

4° Les emballages en verre, à l'exception de ceux cités au 5° du I du présent article et des emballages de vente en verre emballant des produits conçus pour l'usage exclusif de professionnels tels que mentionnés au 4° du I du présent article.

III. – Les autres emballages relevant du 4° ou du 5° du III de l'article R. 543-43 du présent code et non concernés par le I et II du présent arrêté sont répartis selon les règles définies dans le tableau en annexe 1.

Art. 2. – Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 2 décembre 2025.

MATHIEU LEFÈVRE

ANNEXE

Ce tableau concerne les emballages visés au III de l'article 1^{er} du présent arrêté. Il identifie, parmi ces emballages, ceux qui relèvent du 1° de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement et ceux relevant du 2° de ce même article, selon des critères de volume, masse, quantité ou performance.

Catégorie des produits emballés	Sous-catégorie et nature des produits emballés	Emballages ménagers	Emballages professionnels
Nettoyage et entretien	Produits de nettoyage et entretien autres que mécanique (dont ammoniacque et sel de déneigement)	<=5 L	>5 L
	Produits d'entretien pour cycles, cyclomoteurs, motos, autos	<=5 L	>5 L
	Accessoires de lavage sauf nettoyeur haute pression	X	
	Nettoyeur haute pression	<=200 bar	>200 bar
	Eponges de ménage, torchons, assimilés	X	
	Accessoires de ménage	X	
	Récipients, bassines	<=15 L	>15 L
Produits et accessoires de soins	Produits de soin pour les cheveux	<=5 L	>5 L
	Produits et accessoires de soin pour le corps, le visage et les dents à l'exception du matériel d'incontinence pour adultes	X	
	Sels de bain, sels pour gommage, bain moussant, etc.	<=10 L	>10 L

Catégorie des produits emballés	Sous-catégorie et nature des produits emballés	Emballages ménagers	Emballages professionnels
	Eaux distillées aromatiques et hydrolats	<=1 L	>1 L
	Huiles essentielles et essences aromatiques	<=30 mL	>30 mL
Produits d'hygiène	Tampons périodiques, couches bébé, serviettes périodiques, coton à usage unique, essuie-tout, mouchoirs en papier, nappes en papier (autres que nappes en rouleaux)	X	
	Essuyage industriel, essuie-mains papier, sets de table en papier, draps d'examen, papiers toilette pliés (feuille à feuille)		X
	Papiers toilette en rouleau	Diamètre <= à 18 cm	Diamètre > 18 cm
	Nappes en papier en rouleaux	<= 20 m	> 20 m
	Serviettes en papier	<= 50 unités	> 50 unités
	Nappes en papier, sets en papier, serviettes de tables en papier, etc.	X	
Produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux	Médicaments, produits pharmaceutiques et préparations vétérinaires, homéopathiques et dentaires	X	
	Médicaments, produits pharmaceutiques spécifiquement conçus pour usage en centres hospitaliers, laboratoires et l'élevage professionnel		X
	Compresse et tampons (sauf compresses d'allaitement, compresses oculaires et tampons pour menstruation)		X
	Compresse d'allaitement, compresses oculaires	X	
	Pansements à usage grand public (sauf pansements techniques, gynécologiques et plâtres)	X	
	Pansements techniques gynécologiques et plâtres		X
	Appareil auditif ; lunettes, verres de contact, lunettes solaires et produits d'entretien ; matériel de stomie ; articles orthopédiques : chaussures, béquilles, attelles, supports d'assise, déambulateurs, etc. ; ouates et articles de ouate ; produits diagnostiques self tests ; trousse de secours	X	
	Matériel et protections d'incontinence pour adultes		X
Autres dispositifs médicaux et paramédicaux Accessoires de dispositifs médicaux		X	
Produits chimiques, huiles	Engrais,	<=20 L	>20 L
	Biocides, anti-mousse et anti-moisissure	<=25 L	>25 L
	Produits phytopharmaceutiques et insecticides pour extérieur, rodenticide	<=1,5 kg	>1,5 kg
	Produits phytopharmaceutiques concentrés	<=0,5 L	>0,5 L
	Produits liquides de désinfection des piscines	<= 5 L	> 5 L
	Produits solides de désinfection des piscines	<=5 kg	>5 kg
	Colorants et pigments	<=1,5 kg	>1,5 kg
	Colorants et pigments pour machine à teinter		X
	Mastics	<=5 kg	>5 kg
	Colles, et masses d'étanchéité	<=25 kg	>25 kg
	Allume-feux gélifié	≤ 2 l	> 2 l
	Allume-feux liquide	≤ 2 l	> 2 l
	Allume-feux solide	≤ 1 kg	> 1 kg
Cartouches, toners d'impression	<=0,5 L	>0,5 L	

Catégorie des produits emballés	Sous-catégorie et nature des produits emballés	Emballages ménagers	Emballages professionnels
Horticulture et articles de jardin	Encres d'imprimerie		X
	Peintures, enduit, vernis, et lasures	<= 25 L	> 25 L
	Peintures, enduit, vernis, et lasures	<= 30 kg	> 30 kg
	Peintures et produits utilisés pour lutter contre le développement et le dépôt d'organismes salissants	<=2,5 L	>2,5 L
	Solvants et diluants	<=5 L	>5 L
	Produits chimiques usuels (acides, soude, alcools)	<=5 L	>5 L
	Produits chimiques industriels non listés ci-dessus (peroxydes, solvant halogéné, ammoniac, chlore, etc.)		X
	Huiles moteurs et lubrifiants	<=5 L	>5 L
	Additifs pour carburants automobiles,	<=10 L	>10 L
	Préparations anti-gel (voiture, chaudière, canalisation), liquide de refroidissement des véhicules	<=5 L	>5 L
	Carburants et combustibles	<=25 L	>25 L
	Bacs et contenants de jardin	X	
	Fleurs, plantes, végétaux	<=10 L	>10 L
	Terreau, écorce, compost, graines et billes d'argile pour plantes	<=50 L	>50 L
	Barbecue, boîte aux lettres, brouette, réchaud à gaz, tente pour camping, tondeuses à gazon, tuyaux de jardin	X	
	Parasol non fixe	X	
	Parasol fixe		X
Charbon de bois et bûches, bûches de ramonage	<= 10kg	>10 kg	
Outils, équipements et bricolage	Echelles (sauf marchepied et échelles pliantes)		X
	Echelles pliantes et marche pied	X	
	Installation de sécurité contre infraction, incendie, etc. pour professionnels		X
	Installation de sécurité contre infraction, incendie, etc. pour particuliers	X	
	Outils à main (pinces, tournevis, clés, sécateurs, truelles, lampes à souder, scies à main, etc.) et accessoires pour outillage à main (forets, poinçons, matrices, fraises, brosses métalliques, etc.)	<=2 pièces	>2 pièces
	Outils électriques : foreuses, perceuses, ponceuses, taille-haies, tronçonneuses (à chaîne), scies, machines à cliver, à polir, à meuler, etc.	<=1600 W	>1600 W
	Papier d'émeri vendu par feuilles	<=10 pièces	>10 pièces
	Papier d'émeri sur rouleaux		X
	Matériel de soudage pour usage domestique	X	
	Matériel de soudage à usage professionnel		X
	Serrures, clés et cadenas fixes ou à encastrer, pour le bâtiment, l'ameublement et les véhicules		X
	Serrures, clés et cadenas non-fixes pour vélos, scooter, valises, etc.	X	
Coffres-forts, compartiments pour chambres fortes, portes blindées, etc. ;		X	

Catégorie des produits emballés	Sous-catégorie et nature des produits emballés	Emballages ménagers	Emballages professionnels
	Couteaux et lames tranchantes pour machines ou pour appareils mécaniques ; disques diamantés, meules diamantées, forets diamantés, bandes de ponçage, disques et coupes abrasifs ; pièces métalliques pour perçage, tournage, fraisage, affûtage, etc. ; produits issus d'activités des marechaux-ferrants		X
	Cruches, bidons, tonneaux et fûts en métal ; gouttières ; lames de scies (sauf pour scies à main) ; rampes d'escalier, balustrades, escaliers, etc.		X
	Etaux et serre-joints ; manches et montures pour outils, brosse et balais ; mètre à ruban et mètre pliable	X	
	Articles de câbles métalliques, de tresses métalliques et articles similaires ; câbles diamantés, chaînes et ressorts ; élingues de chargement ; fil métallique ; ressorts à lames, ressorts hélicoïdaux et barres de torsion ; ronces artificielles, clôtures, grillages, treillis, toiles métalliques, etc. ; charnières, gonds et paumelles ; œillets pour chaussures		X
	Clous, points, rivets, rondelles, chevilles et autres produits non-filetés similaires ; vis, boulons, écrous et autres produits filetés similaires	<=200 pièces	>200 pièces
	Brosses et pinceaux à peindre, rouleaux et tampons à peindre	X	
	Machines, moteurs, organes mécaniques de transmission et machines-outils		X
Vêtements et chaussures	Vêtements professionnels et techniques (exemples : vêtements de sécurité contre le feu, le rayonnement, la contamination, etc.) ; chaussures de protection		X
	Autres vêtements et chaussures	X	
	Ficelles, cordes, câbles, mailles nouées, rubans et filets	<=50 m	>50 m
	Articles de passementerie et travaux de plissage ; bâches, tentes (sauf pour camping), bannes, jalousies, persiennes, auvents, etc. ; drapeaux, banderoles, etc. ; étiquettes, écussons et badges en textile ; gilets de sauvetage, parachutes, etc. ; manchons à incandescence et lances d'incendie ; matériel de rembourrage étoffes ; tuyaux pour pompes et courroies transporteuses ; courroies ; peaux et chutes de cuir tanné, chamoisé, parcheminé, reconstitué, etc.		X
Textile, étoffes, cuir et fourrures	Linges techniques et professionnels (ex : linge de lit pour hôtel, linge pour le secteur médical, etc.)		X
	Articles ornementaux : tresses, pompons, floches, etc.) ; couvertures anti-feu ; linge de maison (exemple : linge de lit, linge de bain, linge de table et articles textiles à usage domestique) ; rideaux, stores textiles, tours de lit, housses pour meubles, etc. ; tentes pour camping ; toiles à calquer, toiles pour le dessin et toiles pour la peinture artistique ; articles de sellerie et de bourrellerie ; chiffon et peau de chamois ; tapis et poufs ; valises, sacs, sacs à main, portefeuilles, ceintures, etc. ; accessoires textiles	X	
	Fils à coudre et à tisser	<=250 m	>250 m
Accessoires pour textile et vêtements	Laine à tricoter et à crocheter	<=500 g	>500 g
	Balais mécaniques à usage manuel et brosse pour machines ; casques de protection ; gants médicaux et gants de protection ; mannequins et autres articles de vitrine		X
	Autres accessoires pour textiles et vêtements	X	
	Appareils domestiques : four micro-ondes, frigo, congélateur, lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, friteuse, cuisinière, etc.	X	
Electroménager	Appareils domestiques qui ne sont pas destinés à être utilisés s'ils ne sont pas encastrés : plaques de cuisson, hotte, four, et tous les modèles encastrables de : four micro-ondes, frigo, lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, friteuse, etc.		X
	Appareils mobiles pour le chauffage	<=2500 W	>2500 W
	Appareils fixes pour le chauffage		X

Catégorie des produits emballés	Sous-catégorie et nature des produits emballés	Emballages ménagers	Emballages professionnels	
	Bouilloire électrique	<=5 L	>5 L	
	Chauffe-eau, boilers		X	
	Moteurs, génératrices et transformateurs électriques		X	
	Petit électroménager	X		
Electrique et électronique	Appareils électriques et électroniques à destination exclusive des professionnels (imprimantes professionnelles, supercalculateurs, outil de mesure et de contrôle, appareil de génie climatique, équipement de froid professionnel, cuisine professionnelle, appareil de lavage et de nettoyage industriels, blanchisserie, panneaux publicitaires lumineux, écran d'affichage dynamique, machine de sol et de table dédiées à la préparation culinaire, chariot de maintien en température et de distribution, etc.)		X	
	Chaudières, ballon d'eau chaude, etc.		X	
	Lustres, lampes de bureau, lampes de chevet, lampadaires d'intérieur, petits spots, etc. ; lampes électriques, lampes à économie d'énergie, lampes halogènes, lampes LED, lampes portatives, flash photo et guirlandes électriques	X		
	Lampes infra-rouges, lampes TL, lampes néon, lampes sodium, halogénures métalliques, lampes à mercure, lampe pour vidéoprojecteur et lampes xénon			X
	Ampoules	X		
	Accumulateurs et batteries électriques : batteries pour véhicules à moteur et accumulateurs électriques ; câbles et fils pour distribution électrique ; condensateurs, résistances, circuits, tubes électroniques, etc. ; matériel de distribution et de commande électrique, interrupteurs, prises électriques, etc.			X
	Piles, rallonges et multiprises	X		
	Appareils de pesage à usage ménager, baromètres et thermomètres à usage ménager	X		
	Appareils de mesure électriques ; balances de précision et instruments de dessin scientifiques ; instruments techniques et scientifiques tels que : baromètres, thermomètres, microscopes, télescopes ; systèmes de navigation, GPS			X
	Instrument de surveillance et de contrôle domestique	X		
	Instrument de surveillance et de contrôle professionnels			X
	Appareils et matériel pour les labos photo ou de cinéma ; articles en verre et en cristal destinés à des usages techniques : écrans pour télévisions, l'enveloppe en verre des lampes, articles en verre pour laboratoires, verre pour horlogeries, verre optique, carrelages en verre, etc. ; plaques et films photo, papiers sensibilisés, etc. ; préparations chimiques à usage photographique ; éléments d'optique : prismes, lentilles, filtres, etc. ; pellicules			X
	Loupes et jumelles ; matériel photographique pour amateurs : appareils photos, caméras, etc.	X		
	Agenda électronique ; notebooks et netbooks ; ordinateurs, imprimantes, souris, scanners, disques durs externes, lecteurs/graveurs externes pour CD/DVD, clefs-USB, claviers, docking stations, écrans, câbles USB, câbles de réseau, logiciels, disquettes et CD-roms, lecteurs de cartes, etc. : appareils utilisés essentiellement lorsqu'ils sont connectés à un ordinateur ; supports vierges pour l'enregistrement de son et lumières, disques durs vierges et bandes d'enregistrements vierges ; tablettes ; disque dur, équipement CD et DVD qui servent également pour l'enregistrement de données	X		
	Disque dur, CD/DVD qui servent uniquement pour l'enregistrement de son et/ou d'images	X		
Caméra pour la télévision et appareils d'émission pour la radio ; composants de réseaux de communication (données, image,			X	

Catégorie des produits emballés	Sous-catégorie et nature des produits emballés	Emballages ménagers	Emballages professionnels
	son, téléphonie, etc.) comme des modems, routeurs, splitters, amplificateurs, câbles, etc. ; équipement de bureau : photocopieuse, projecteurs, rétroprojecteur, etc. ; fax et appareils de radiotéléphonie		
	Appareils pour l'enregistrement, la transmission et la manipulation d'images et/ou de son : lecteur CD/DVD/Blu-Ray, lecteur MP3, tourne-disques, camcorder, cadre digital, etc. ; baffles, haut-parleurs, micros, flight cases, etc. ; consoles et jeux électroniques ; e-books et e-readers ; jouets pour tablettes ; supports de son et/ou d'image : CD, DVD, cassette vidéo, cassette radio, disques, petites cartes mémoires, etc. ; télévision, chaîne hifi, lecteur de cassette vidéo, etc.	X	
	Antennes satellite et décodeur pour TV digitale		X
	Téléphone mobile, smartphone, casques, écouteurs, répondeur ; radio et autoradio ; téléphone	X	
Aménagement d'intérieur	Ustensiles de cuisine, de table et d'intérieur	X	
	Plateaux de service		X
	Chaises et sièges d'ameublement : sièges, canapé, bancs, fauteuils, poufs, etc. ; meubles de jardin et d'extérieur ; meubles de salles à manger, de salons, de chambres à coucher, de cuisines et de salles de bain, robinetterie ; sommier, matelas, couettes, oreillers, matelas pneumatiques et matelas pour lit à eau ; Tapis, paillassons, nattes, etc.	X	
	Baignoires, éviers, lavabos, bacs de douches, cuvette, etc. ; boutons et poignées pour meubles et portes ; meubles à encastrer, meubles de grande cuisine et meubles de salle de bain avec sanitaire intégré ; meubles de bureau et de magasin : sièges de bureau, d'atelier, etc. ; revêtements de sol en textile, moquettes, caoutchouc, linoléum, liège, etc. ; sièges pour salles de spectacles et véhicules		X
Construction	Ciment, chaux, plâtre (hors plâtre en poudre), etc.	<=10 kg	>10 kg
	Sable et gravier (sauf sable et gravier pour aquarium, pour cage à oiseaux, sable décoratif, etc.)		X
	Sable et gravier pour aquarium, pour cage à oiseaux, sable décoratif, etc.	X	
	Autres produits et matériaux de construction et assimilés		X
Animaux	Aliments humides pour animaux (sauf pour chiens et chats)	<=2 kg	>2 kg
	Aliments secs pour animaux (sauf pour chiens et chats)	<=10 kg	>10 kg
	Aliments pour chiens et chats ; produits de soins et accessoires pour animaux : jouets, litières, etc.	X	
Véhicules et matériel de transport	Scoters, cyclomoteurs et cycles équipés d'un moteur auxiliaire ; side-cars ; bicyclettes, triporteurs, tandems, bicyclettes et tricycles d'enfants et accessoires ; diable, charrettes à bras, etc. ;	X	
	Poussette, landau, etc.	X	
	Autres véhicules et matériel de transport		X
	Casque à moto ; tapis, housses pour volants, protège-siège, etc.	X	
	Batteries pour véhicules ; freins, boîtes de vitesse, essieux, roues, amortisseurs, radiateurs, silencieux, tuyaux d'échappement, catalyseurs, embrayages, volants, colonnes et boîtiers de direction ; ceintures de sécurité, essuie-glaces, etc. ; liquides de frein et préparation antidétonantes ; moteurs ; matériel électrique pour moteurs et véhicules ; phares, gyrophares, klaxons, etc.		X
	Pneumatiques		X

Catégorie des produits emballés	Sous-catégorie et nature des produits emballés	Emballages ménagers	Emballages professionnels	
Divers	Articles à usage religieux ; bijoux, parures, médaillons, bijoux de fantaisie et articles similaires ; coffrets, écrins et étuis pour bijouterie, couverts, etc. ; horloges, chronomètres, réveils, etc. ; montres et bracelets pour montre ; perles, pierres (précieuses ou fines) travaillées et gemmes	X		
	Fournitures d'horlogerie : ressorts, cadrans, platines, etc. ; interrupteurs horaires		X	
	Cartes, plans et atlas ; livres de musique et partitions musicales ; livres, journaux, encyclopédies, revues périodiques, magazines, vendus en kiosque, en librairie ou en grande distribution et/ou sur abonnement de particuliers	X		
	Livres, journaux, encyclopédies, revues, périodiques et magazines spécialisés pour professionnels		X	
	Tabac et accessoires	X		
	Jeux fonctionnant au moyen de pièces de monnaie, tables spéciales pour jeux de casino, billards, bowlings, etc. ; manèges, stands à tir, etc.		X	
	Autres jeux et jouets	X		
	Instruments de musique	X		
		X		
	Four, pierre et système de commande pour sauna		X	
	Appareils sportifs inamovibles ou exclusivement utilisés par des professionnels		X	
	Autres appareils et accessoires sportifs	X		
	Gros appareils électriques et électroniques de jeux et de loisirs (flipper, jeux d'arcade, etc.)		X	
	Agrafes, trombones, etc. ; cachets et tampons encreurs (sauf dateurs et sceaux) ; cahiers ; encre à écrire et à dessiner ; étiquettes pour usage ménager (école) ; fournitures scolaires : plume, crayon, ciseaux, latte, gomme, perforateur et agrafeuse à usage ménager, etc. ; papier pour l'écriture prêt à l'emploi et bloc-notes ; photos, gravures, cartes postales, calendriers, affiches et reproduction d'œuvres d'art ; plumes, crayons et autres articles d'écriture	X		
	Boîtes, pochettes et présentations similaires renfermant un assortiment d'articles de correspondance ; canettes, bobines et tambours en papier ou carton ; classeurs (pour archivage) ; dateurs et sceaux ; étiquettes pour usage professionnel ; équipement de bureau : machine à écrire, calculatrice, panneau de présentation, étiqueteuse, lamineuse, etc. ; papier à en-tête ; papier carbone et de stencil ; papier pour enregistrements électrographiques et autres papiers pour appareils de mesures et d'enregistrements ; papier pour imprimeries ; papier pour ordinateurs et imprimantes ; papier-filtre et carton-filtre ; post-it et blocs-memo			X
	Enveloppes	<=100 pièces		>100 pièces
	Armes légères et armes de sport et munition par exemple pour la chasse, le tir sportif	X		
Armes lourdes, armes de service et armes de guerre et munition			X	
Coffrets, écrins et étuis pour médailles et monnaies, etc.	X			
Éléments de calage et de protection pour les conditionnements de produits			X	
Pièces de monnaie et médailles,			X	
Alimentaire	Petits déjeuners, chocolat poudre, boissons instantanées, céréales, pâtes à tartiner, café, chicorée, malt, biscuits salés et sucrés, pains d'épices, pâtisseries, viennoiseries de conservation, biscottes, pains grillés et produits similaires grillés	<=1,2 kg	>1,2 kg	

Catégorie des produits emballés	Sous-catégorie et nature des produits emballés	Emballages ménagers	Emballages professionnels
	Thés et infusions	<=250 g	>250 g
	Chocolat : tablettes et barres	<=600 g	>600 g
	Chewing-gum	<=250 g	>250 g
	Autres confiseries (y compris chocolat)	<=1,2 kg	>1,2 kg
	Desserts prêts à être consommés, préparations pour entremets et desserts	<=1,2 kg	>1,2 kg
	Levure et autres ferments	<=250 g	>250 g
	Autres produits pour la pâtisserie et aides culinaires	<=600 g	>600 g
	Lait concentré et en poudre	<=1,2 kg	>1,2 kg
	Farines, pâtes alimentaires, riz et sucre	<=5 kg	>5 kg
	Purée en flocons, semoules et assimilés, fruits secs, légumes secs et graines salées	<=1,2 kg	>1,2 kg
	Fruits et légumes lyophilisés et déshydratés, tapioca, autres amidons et féculés	<=600 g	>600 g
	Potages liquides, bouillons et aides culinaires	<=1,2 kg	>1,2 kg
	Potages déshydratés à préparer, potages instantanés, condiments et sauces déshydratées	<=250 g	>250 g
	Salade, mâche, jeunes pousses, herbes aromatiques, épinards, oseille, fleurs comestibles et pousses de haricot mungo prêts à l'emploi	<=400 g	>400 g
	Autres végétaux (fruits et légumes) prêts à l'emploi	<=500 g	>500 g
	Vinaigrettes, mayonnaises, moutardes, sauces prêtes à l'emploi, sauce tomate et concentrés de tomates	<= 1,2 kg/1,2 L	>1,2 kg/1,2 L
	Poivre	<=600 g	>600 g
	Epices	<=250 g	>250 g
	Sel fin et gros	<=1,2 kg	>1,2 kg
	Huiles alimentaires	<=3 L	>3 L
	Vinaigres	<=2 L	>2 L
	Compotes, confitures, gelées, crèmes de marrons, marmelades, miel, fruits au sirop, fruits confits	<=1,2 kg	>1,2 kg
	Conserves de légumes et conserves de poissons	<=1,2 kg	>1,2 kg
	Cassoulets et choucroutes garnies	<=3 kg	>3 kg
	Autres conserves	<=2 kg	>2 kg
	Charcuterie et salaisons	<=1,2 kg	>1,2 kg
	Chips	<=1,2 kg	>1,2 kg
	Escargots	<=1,2 kg	>1,2 kg
	Quenelles	<=2 kg	>2 kg
	Plats cuisinés à préparer ou prêts à consommer	<=1,5 kg	>1,5 kg
	Laits infantiles, aliments diététiques pour enfants, produits diététiques et de régime, produits de nutrition clinique	<=1,2 kg	>1,2 kg
	Sirops et sucre liquide	<=1,2 L	>1,2 L
	Extraits pour boissons et sels effervescents	<=250 g	>250 g
	Bières, panachés	<=9 L	>9 L

Catégorie des produits emballés	Sous-catégorie et nature des produits emballés	Emballages ménagers	Emballages professionnels
	Autres boissons	<=10 L	>10 L
	Pains (y compris pains de mie, pains spéciaux) et articles de boulangerie, pâtisseries fraîches et entremets prêts à être consommés	<=2 kg	>2 kg
	Frites, viandes, volailles, gibiers, poissons, mollusques et crustacés surgelés	<=2,5 kg	>2,5 kg
	Autres surgelés	<=1,2 kg	>1,2 kg
	Laits	<=10 L	>10 L
	Yaourts et assimilés, crèmes et fromages blancs, desserts lactés et entremets	<=1,2 kg	>1,2 kg
	Crème-glace et glaces de consommation	<=2 L	>2 L
	Beurres, margarines et graisses végétales	<=2 kg	>2 kg
	Œufs	<=36 pièces	>36 pièces
	Ovoproduits et produits élaborés d'œufs	<=500g	>500g
	Fromages fondus	<=600g	>600g
	Autres fromages	<=2 kg	>2 kg
	Pommes de terre fraîches	<=10 kg	>10 kg
	Fruits frais et autres légumes	<=5 kg	>5 kg
	Volailles et gibiers	<=3 kg	>3 kg
	Boucherie et triperie	<=2,5 kg	>2,5 kg
	Produits traiteur, hors-d'œuvre, plats cuisinés et viandes à réchauffer	<=1,2 kg	>1,2 kg
	Poissons-crustacés-coquillages	<=2,5 kg	>2,5 kg
	Produits de saurisserie	<=900 g	>900 g